

L'éducation en Chine, seconde partie

Micheline Legendre

Volume 3, numéro 1 (13), janvier–février 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59806ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Legendre, M. (1961). L'éducation en Chine, seconde partie. *Liberté*, 3(1), 425–429.

L'éducation en Chine

Seconde partie

MICHELINE LEGENDRE

On a beau s'exercer à penser à l'échelle mondiale, au moment de la confrontation avec un régime différent du nôtre dans un de ces pays qu'on ne visite pas en touriste mais en témoin, nos propres habitudes de vie, les problèmes dans lesquels nous nous débattons au pays, notre milieu, se reflètent instinctivement dans les jugements que nous sommes appelés à formuler, dans l'importance que nous attribuons à telle ou telle question. Ce qui ne signifie nullement que les problèmes des autres sont automatiquement réduits à notre petite échelle à nous. Je veux dire tout simplement qu'on ne se renie pas, qu'on ne se détache pas facilement de son contexte habituel. Les problèmes qui nous touchent davantage, pour lesquels nous sommes plus à vif pour observer ce qui se fait ailleurs, même si, subitement, nous sommes transplantés dans un milieu totalement différent du nôtre, au bout du monde, ce sont précisément ceux-là qui, jour après jour, chez nous, occupent le plus nos pensées, absorbent le meilleur de notre activité : pour ma part, l'éducation et l'art.

Dans le numéro précédent de cette revue, faute de temps et d'espace, je n'ai que tracé les grandes lignes du problème de l'éducation en Chine Populaire, ne faisant que mentionner celui du traitement des minorités. Je veux donc y revenir aujourd'hui.

LES MINORITÉS

Malgré tout ce qu'on nous dit et tout ce qu'on nous fait voir sur place, nous n'avons aucune raison suffisante de croire que la Révolution chinoise se soit accomplie différemment des autres révolutions de l'Histoire mondiale. Ses minorités, elle les a conquises par la force autant que par la persuasion. Mais aujourd'hui que l'unité du pays est faite et se maintient, comment le Gouvernement chinois traite-t-il ses 52 minorités?

L'accent étant donné à l'éducation physique et intellectuelle dans la Chine entière et le régime en étant un d'austérité, il est peu probable que le Gouvernement communiste chinois ait apporté avec ses cadres, ses lois, sa doctrine, des maux comparables à ceux que nous, Canadiens, pour notre plus grande honte, nous avons apportés, avec notre civilisation, à nos frères

indiens ou esquimaux; entre autres: la tuberculose et l'alcoolisme. Et aussi, je me demande si le Cantonnais qui se promène soit en Mandchourie ou dans le Sinkiang, se sent un étranger dans ces provinces lointaines, tout comme le Canadien-français qui sort du Québec? "*Toutes les nationalités sont égales en droits; toute discrimination et oppression à l'égard d'une nationalité sont interdites*" certifie l'article 3 de la Constitution de la République Populaire de Chine. . .

Une chose est certaine et vérifiable: les minorités ont leurs écoles et reçoivent de l'Etat la même aide que celle qui est accordée aux écoles de Pékin. Les élèves les plus brillants, ceux qui demain seront appelés soit à enseigner, soit à jouer un rôle dans les cadres gouvernementaux ou même à s'exprimer à travers leur art régional, sont envoyés à Pékin, à l'Institut des Minorités. Fondé en 1951, cet Institut comprend un personnel de 800 membres, personnel enseignant et celui nécessaire à l'administration et à l'entretien des édifices, au service de quelque 20,600 élèves, représentant 45 minorités. Ces élèves sont de deux catégories: ceux qui font le cours normal, de 4 ou 5 ans d'études selon la section choisie, à la fin duquel ils obtiendront le même diplôme que tout autre élève d'école supérieure; et les "aspirants": ceux qui, à la suite de ce cours se spécialisent par un an ou deux d'études supplémentaires.

Les cours donnés à cet Institut des Minorités forment quatre départements. Le premier enseigne la politique marxiste-léniniste, l'économie politique, l'histoire de la philosophie. Le deuxième concerne les langues. Il a pour but de promouvoir le développement de la connaissance des langues des minorités. Ces cours se donnent en vingt langues différentes. De plus, les "aspirants" de cette section, après analyse et enquêtes, ont créé dix-neuf langues écrites. Donc, grâce à leur travail, dix-neuf minorités qui, jusqu'à ces dernières années n'avaient jamais eu une langue écrite, sont maintenant dotés de signes conventionnels, reconnus officiellement, pour exprimer et transmettre leur pensée. Ce n'est pas un mince résultat, on en conviendra. Le troisième département, celui de l'Histoire, est celui qui requiert les plus longues années d'étude, le cours régulier étant de cinq ans, et la spécialisation, de deux ans. Dans cette section, outre l'histoire proprement dite, on enseigne les sciences sociales. Enfin, la quatrième section est celle consacrée aux Arts et à la Littérature. La musique folklorique vocale et instrumentale y est étudiée mais aussi la musique occidentale, et pour cela, les instruments propres à telle ou telle région comme aussi ceux utilisés dans le reste du monde. Les danses des différentes minorités y sont également enseignées de sorte que les élèves, tout en se spécialisant dans leur propre folklore, ont la possibilité de prendre contact avec celui des autres minorités du pays.

Comme sous tout régime communiste, il va de soi que les élèves sont presque entièrement à la charge de l'Etat. Ils sont ainsi libérés non seulement des frais de scolarité mais aussi de ceux de nourriture et de vêtement, et reçoivent les soins médicaux gratuitement. Ils vivent sur le campus même. Nous avons visité plusieurs chambres d'étudiant: elles sont très simples

mais extrêmement bien tenues, et servent à 4 - 6 - 8 étudiants à la fois. Dans ces petits dortoirs, on place des représentants de différentes minorités pour qu'ils apprennent à se connaître de la meilleure façon qui soit, c'est-à-dire en vivant côte à côte. Ainsi on espère que les idées préconçues qu'on pourrait avoir sur les habitants de telle ou telle région tomberont d'elles-mêmes par une meilleure connaissance. Ce qui semble juste, car il est assez rare que des jeunes de même âge, poursuivant un but commun, n'aient pas plus de points de ressemblance que de raisons de mésentente. Ce qui a d'ailleurs été maintes fois prouvé par les expériences des Cités universitaires de caractère international, que ce soit à Paris, à New-York ou ailleurs.

Les étudiants de l'Institut des Minorités peuvent porter leurs costumes régionaux s'ils le désirent car les autorités veulent respecter les habitudes de vie des élèves. A cette fin, on a d'ailleurs établi des restaurants spécialisés dans les cuisines régionales ou qui suivent les règles des sectes religieuses auxquelles appartiennent les élèves. Dans cet ordre d'idée, on est même allé plus loin: on a aménagé des salles de prière. Nous avons vu des salles pour les Thibétains, pour les Musulmans, pour les Bouddhistes. Ce qui nous a incités spontanément à nous informer de cette autre minorité religieuse, la minorité chrétienne.

RELIGION

D'après les statistiques officielles, il y a encore trois millions de chrétiens en Chine, catholiques et protestants ensemble. Nombre insignifiant sans doute pour le Gouvernement de la Chine qui dirige une population de 650 millions d'habitants qui augmente de 15 millions par année en moyenne; mais pour nous, c'est différent: trois millions d'hommes, qu'est-ce que c'est? La population de Montréal et de Toronto ensemble, ou celle de la moitié de la Province de Québec. Cette minorité religieuse a-t-elle les mêmes droits et privilèges que les musulmans ou les bouddhistes, et sinon, pourquoi?

La Constitution dit bien en toutes lettres, liberté religieuse pour tous, mais pour ce qui est des chrétiens, cela m'apparaît comme un simple jeu de mots. Au cours de notre séjour en Chine, nous avons vu des églises, nous en avons visité quelques-unes, nous avons assisté à deux messes, à Shanghai et à Canton, nous avons rencontré des prêtres réformés. Nous étions libres de faire ces différentes démarches.

Nous avons vu des églises: la première, située tout près de notre hôtel, à Pékin: malheureusement, elle était désaffectée, transformée en une sorte d'entrepôt. . . Et puis, nous en avons visité une autre à Shen-Yang, en Mandchourie. Celle-là semblait en bon état de conservation. Nous avons donc manifesté le désir d'y pénétrer et, comme nous étions un dimanche, d'assister à la messe. Hélas, nouvelle malchance: les sept prêtres attachés à cette église étaient tous absents, partis à la campagne pour aider aux récoltes. Nous sommes entrés quand même, le temps de lire, gravés dans la pierre, les noms des anciens curés de cette paroisse qui se sont succédés depuis plus de cent ans, série de noms français et canadiens.

Nous devons assister à notre première messe, un dimanche à Shanghai, à six heures du matin. Nous avons trouvé ce grand vaisseau qu'est la Cathédrale de Shanghai presque vide, une cinquantaine de personnes, surtout des femmes et quelques enfants s'étaient rendus pour assister à cette messe matinale. De la rencontre avec les prêtres après la messe, nous avons appris entre autres choses que le Gouvernement leur permet d'exercer leur ministère en autant qu'ils ne contrecarrent pas sa politique, mais qu'il n'a pas encore autorisé le retour des séminaires. Ce qui veut dire, il me semble, que si cette autorisation ne vient pas dans un avenir assez rapproché, ces prêtres ne sont pas assurés que leur oeuvre leur survivra. Donc, liberté religieuse en Chine, liberté mitigée! . . .

Construite en 1905 par les pères jésuites, la cathédrale de Shanghai est un édifice imposant de brique rouge, de style, disons d'influence gothique. C'est ainsi un exemple massif du peu d'efforts qu'on a fait pendant de nombreuses années pour intégrer L'Eglise dans le monde chinois. Et cependant au XIVe siècle, les premiers missionnaires jésuites avaient envisagé le problème sous un autre angle; le succès qu'ils obtinrent alors est dû en partie au fait que non seulement ils avaient appris la langue mais aussi qu'ils avaient adopté le mode de vie des Chinois. Aujourd'hui, le premier reproche que les chrétiens ont à subir dans ce pays, c'est qu'ils s'identifient aux impérialistes, aux exploiters. Il y a quelque chose de changé en Chine. Son peuple peut maintenant donner libre cours à ses mouvements de fierté nationale; il se redresse après avoir été sous le joug étranger pendant des siècles. Donc, il repousse avec force tout ce qui lui rappelle la situation passée.

Le Gouvernement a accordé et accorde encore son aide aux autres religions pour la restauration de leurs temples. Cependant, nous avons trouvé l'église de Canton délabrée avec ses vitraux en partie brisés, nous donnant ainsi la sensation d'abandon et de vide. . . Il est à noter que nous avons fait toutes ces visites seuls: nos hôtes et interprètes nous accompagnant dans toutes nos autres visites même dans les temples bouddhistes où nous les avons vus converser allègrement avec les moines, semblaient craindre grandement de pénétrer dans une église catholique.

Ce dimanche où nous étions en Mandchourie, à côté de l'église, nous avons vu un groupe d'enfants formés dans la nouvelle religion, prêts à partir en expédition pour tuer les mouches. La foi nouvelle s'exprime par ce souci d'hygiène, ce désir d'acquérir un plus grand bien-être pour tous. Après ses années de soumission, le peuple a foi en lui-même, il a l'ambition de sortir de l'ornière, et tous, même les enfants, sont à l'oeuvre. Ils sont animés par des sentiments fort respectables. . .

Enfin, un autre point que nous ne saurions passer sous silence tant il est étonnant dans ses effets: la réforme des moeurs. La Chine a eu très longtemps la réputation d'être la patrie de tous les vices. Aujourd'hui, tous les voyageurs en témoignent: la Chine est devenu un pays de moeurs austères, puritaines, et les Chinois, un peuple non pas religieux, il ne l'a d'ailleurs

jamais été, mais extrêmement moral. Avouons que ce n'est pas sans une certaine amertume que nous avons pu constater à notre tour à quel point le gouvernement communiste chinois a réussi là où nous échouons, nous dans nos pays chrétiens, malgré notre doctrine. . . Est-ce illogisme? Ou tout simplement qu'il y a dans l'homme des forces insoupçonnées que nous avons négligé d'employer? La foi qui transporte les montagnes — cela est donc vrai pour toutes les religions? . . .

Micheline LEGENDRE